

CONSEIL du TERRITOIRE



Compte Rendu du CT du 27 Mars 2021

Présents : 04 : Gilles Erario, 05 : Gérard Pottier, 06 : Marie Laure Fénasse, 13 : Krikor Bozouklian, 83 : Christian Gravier, 84 : Patrice Brisco, Ligue : Perrine Paul, Jean Luc Baudet, Armand Griffon, Pierre Solère.

Invités : 83 : Martine Perlin, Ligue : Claire Brunet et Pascal Bouchet,

CTdev : Vanessa Patucca Bourgeais, CTA : Roger BADALASSI, CTOC : Philippe BOULEN

I/ Communication « Aides aux clubs »

Rappel par Jean Luc des différentes dispositions de reprise Fédérales et Paca pour que nous ayons des réponses communes face aux questionnements des clubs....

Pas de remboursement de licences et pas de communication publique pour ne pas mettre les clubs en porte à faux.

Plan de relance FFHB, Aides PACA, Partenariat Sélect, isport (80€ d'aide Région aux jeunes dont 20 € pour la pratique sportive), Pass-Sport : aide de 80 € pour les 6-16 ans, sous conditions de revenus, sous forme de bon)

Il faut que les Comités s'assurent au travers des visios de bassins que les messages soient bien passés.

A-t-on besoin de repasser une communication ? La plupart des clubs ont un bilan financier 2020 positif.

Nous gérons en direct avec les clubs et ils gèrent au mieux avec leurs adhérents

Vérifier l'accessibilité du lien informatique pour le Plan de Relance et les aides d'urgence pour clubs en difficulté (jusqu'en juin 2022). Pour l'instant aucun retour FFHB pour « appel d'urgence d'un de nos clubs en PACA »

C 04 : Les aides sont très bien accueillies. Pour le C04 pas de gratuité sur redevance 2021/2022. La crainte pour les clubs c'est le côté sportif mais ils arrivent à y greffer le financier. Par rapport au club de Manosque, en situation délicate, que va faire le Comité ? Comme pour les autres clubs les dispositions seront prises en 2021/2022 si nécessaire pour soutien au club.

C 05 : Pour la communication sur les aides 2021/2022 c'est OK. Pas de clubs en situation difficile actuellement. Pour les interrogations du club d'Embrun, des échanges ont eu lieu sur les différentes aides Fédé et Ligue.

Pas de redevances « Engagements » à payer en 2020/2021 pour les clubs. La part redevances sur licences, à voir lors du prochain CA. Un chantier important est en cours pour la création de 2 postes mutualisés avec les clubs pour début future saison.

C 06 : Pas de soucis au niveau des clubs, les clubs sont satisfaits des mesures prises. La Ligue a de l'argent mais c'est une preuve de bonne gestion. Le Comité a bien informé mais fera un rappel pour « I sport ». Une aide à la communication de reprise sera faite pour aider les clubs. On met l'accent sur les actions périphériques

C13 : Réunions de bassins terminées avec un taux de participation de 60%. Regret de « non-participation » de certains clubs. Un rappel leur sera fait. Satisfaction des clubs pour les mesures de reprise annoncées. Un seul club mécontent qui se plaint du manque de soutien des instances pour ouvrir les gymnases auprès des municipalités. Après cumul des aides proposées par l'ensemble des instances fédérales et institutionnelles pour les jeunes il s'avère que cela permettrait de bénéficier de la gratuité totale ou quasi totale de la « cotisation » pour un jeune collégien en C13.

C 83 : A part Bormes qui est intervenu pour l'apprentissage pas de remontée particulière, mais malheureusement la Communication interne au niveau des clubs est insuffisante pour donner suite aux différents dossiers d'aide.

Ce n'est pas encore définitif, en préparation à proposer à notre BD lundi 29 mars 2021, dans un premier temps une échéance gratuite correspondant à une part/mensuel sur le mois d'avril ou mai. A la reprise, un nouvel état des lieux sera fait pour évaluer les besoins des clubs.

C84: Satisfaction des mesures prises au niveau fédéral et de ligue.

Le comité 84 va effectuer et voter lors de son prochain CA et Réunion des clubs le 31/03/2021, les propositions similaires et suivantes :

- Remboursement des engagements des compétitions départementales de la saison 2020/2021, soit 16.000€
- Gratuité de la redevance comité pour les renouvellements et les créations des licences dirigeants pour la saison 2021/2022
- Une réduction de 5 à 7€ de la redevance comité pour tout renouvellement de licence pour la saison 2021/2021
- Création d'un fonds d'aide à l'emploi d'un apprenti + accompagnement dans la gestion du dossier et le tutorat pour tout club n'ayant pas d'apprenti, soit 5.000€
- Création de 2 postes d'apprenti au sein du comité pour un plan de développement dans les écoles et avec actions passerelles vers les clubs

Objectifs : Retrouver sur 2 ans le nombre de licenciés, voire plus, du comité avant la crise sanitaire (baisse de 28%) et structurer les clubs ainsi que leur professionnalisation.

J Luc : Une page dédiée aux aides à la reprise est sur le site de la Ligue mais il faut mettre à jour les informations et être en prise avec les clubs pour s'assurer qu'ils disposent de tous les éléments utiles. Pour ce qui est de l'ANS la note d'orientation va arriver rapidement. Pierre suit le dossier en tant que référent PACA et le COPIL sera réuni en visio samedi prochain 3 Avril 2021.

Pour le PACTE les rumeurs font état de 83% du montant 2020. Nous nous réunirons également pour sa ventilation en PACA.

II/ Plan de reprise d'activités

Mettre en place un Plan de reprise pour Mai : Qu'est-ce qu'on souhaite faire ? Possibilité ou pas de « licences promotionnelles » (Attente de la décision FFHB).

Informons-nous mutuellement des différentes actions locales pour ne pas être interpellés sur des dossiers dont on n'a pas eu d'infos. Cela peut être mal perçu par nos partenaires.

Commission Développement et Services aux clubs

Vanessa nous informe que le Groupe de pilotage en format restreint (Anne Martini, Claudio Zafarans, Pipo Malatino, Mathieu Ripert et Eric Quintin travaille sur la reprise du Beach Handball avec la remise en forme du Challenge Beach Handball Sud qui proposera la possibilité de jouer tous les week-ends à partir du 24/25 Avril. Appel à candidature aux clubs : participer et / ou organiser ; Proposition de documents aux entraîneurs + participation à 3 webinaires FFHB : 16/04 +2 autres ; 200 kits disponibles pour les clubs.

Hand à l'Ecole : Véronique Allard Latour prépare un document « Génération 2024 » qui sera transmis aux clubs. Il se rajoute au dispositif 30 minutes qui est lancé par la FFHB + le critérium qui sera sans doute mis en œuvre à la rentrée.

Un très bon projet présenté par le 13 auquel s'associe le 83. Une boîte à outils : Baby Hand, Mini Hand, Hand à 4.

Les outils ne vont pas suffire il faudra aider les clubs pour y parvenir. La communication est indispensable.

Les kits FFHandball devraient arriver vers la fin avril : 2 kits « Ecoles » par club (4000 kits disponibles) + 1 kit offre de pratique au choix : Baby, Hand à 4, Handfit en distanciel et en présentiel, Premiers Pas et Beach. La campagne « kits » va démarrer fin Mars jusqu'au 15 Avril pour les commandes clubs. Les Comités sont partie prenante car ils auront une validation à faire et aussi un accompagnement. Dans le cas où les clubs ne pourront pas être dotés par la Fédération, ils auront également d'avoir des kits via l'ANS.

Il faudrait coordonner les actions avec les Comités pour ne pas se concurrencer.

Pascal : Il faut qu'on ait le plus de plasticité possible et que l'on permette aux clubs de prendre des initiatives pour retrouver du plaisir. Recensement des terrains outdoors pour retrouver des espaces que l'on avait perdu de vue. Structure « Gerfloor » finançables par l'ANS.

Pour les interventions dans les Ecoles :

Le 04 ça fonctionne bien, bonne liaison avec l'EN.

Le 05 ok en extérieur, 2 fois 30 gamins sur des stades de foot, Savines, Gap, Champsaur mais c'est en fonction des clubs pour les initiatives et les intervenants. Pas toujours facile mais demande au club de Gap pour soutien en ressources humaines. Aide fédérale : sans doute par les apprentissages. Pour les équipements « out-doors » pourra-t-on envisager une aide FFHB ? Mais il faut aussi que nous prenions en charge notre part.

Le 06 : le prêt de matériel fonctionne bien. Par rapport aux Ecoles la difficulté majeure est la présence des services des Sports qui font du blocage, ils accaparent beaucoup d'Ecoles, on fait ce qui est possible de faire dans un contexte particulièrement difficile : couvre-feu, confinement le week-end, catastrophe climatique, réquisitions de gymnases

comme « vaccinodromes », la limitation à 10 kilomètres de déplacement. Coup de chapeau aux coachs et clubs qui font le maximum pour proposer des actions. « Sauvons nos handalleurs ». L'idée de s'accaparer les 4 terres est entrée dans les esprits. Pour le beach un site va se développer à Antibes, un autre à Vallauris. Une tribune va être ouverte aux amateurs pour qu'ils s'expriment et pour amener des réponses. Nous sommes prêts à proposer des actions à partir de mi-Avril avec un soucis de mutualisation quand les clubs ne disposent pas des ressources de compétence.

Le 13 : Suite à une Demande de devis arrivée à HFM le comité a fait un devis sans savoir réellement l'objet de la demande et surtout l'origine dans l'espoir qu'elle sera suivie d'effets.

Un projet d'intervention est arrivé à l'Inspection Académique mais notre CMD n'était pas au courant, d'où une incompréhension de la part du responsable académique.

Pour les kits proposés par la FFHB pourquoi ne pas travailler en Territoire de façon à équilibrer les demandes ?

Pour le beach, des demandes de rendez-vous ont été faites aux différentes communes qui peuvent accueillir des rencontres.

L'ASPTT pourrait organiser une rencontre « Beach » à l'occasion des 150 ans en 2023 sur Marseille. Cette possibilité est confirmée par Vanessa.

Le Comité pour les interventions en milieu scolaire met en place des mises à disposition pour les clubs qui ne peuvent intervenir. Un Pôle a été mis en place : Arnaud Chasset, Valérie Couteron, Mélanie Lucio, Krikor + un pilotage par la CMD. Les signaux pour ces interventions sont au vert.

Le 83 : C'est en cours. Les référents de bassins font un état des lieux. Une réunion est prévue avec l'USEP mais dans l'attente du critérium. C'est un dossier à mettre en route car très peu de clubs interviennent actuellement. Le Comité va s'appuyer sur l'USEP, l'UGSEL et sur le secondaire. Il faut recenser les ressources humaines en capacité d'intervenir dans les Ecoles. Idem pour le « beach » car personne sur le Territoire sauf Claudio, Pipo et Eric n'a de formation. Une formation démarrera fin Avril.

Le 84 : Pour les Ecoles le Comité pilote un plan de reprise et de relance. Des partenariats sont en cours, le dispositif est en place, des actions sont faites sur tout le Comité. Hormis les problématiques liées aux conséquences sanitaires ça fonctionne bien.

COC

Pascal : Il faut être en capacité de proposer différents types de Handball à la demande mais en veillant à préparer la reprise pour éviter les risques. On n'a pas de « dead line » malheureusement mais il faudra être imaginatif pour ne laisser personne sur la route.

Philippe : Complicé car les niveaux d'activité des clubs sont très différents. Il faut demander aux clubs de s'engager dans des actions entre eux, La COC n'est pas en mesure de proposer mais on repartira ou pas avec les équipes qui le veulent.

Roger : Des programmes d'entretien ont été envoyés aux arbitres mais combien le font ? Au sein des Comités le mieux est d'organiser des tournois à 4 équipes et la CTA prévoira des arbitres de proximité. 80€ par arbitre pour la journée avec péréquation.

Pascal : Fonctionner en circuit court, ok. Ok aussi pour les prises en charge arbitrales.

84 : Laissons l'initiative aux clubs. Difficile de prévoir et de se trouver confronter à une désillusion. On a fait une croix sur la fin de saison car trop de désillusion.

06 : Idem, allons vers les espaces extérieurs et laissons les initiatives aux clubs.

83 : Idem 84, la reprise c'est pour la saison prochaine. Que va-t-on proposer la saison prochaine ?

Avancer la date administrative, ce n'est pas fait encore officiellement par la FFHB.

Vanessa : Pour le « beach » la Commission va faire preuve de plasticité mais restera à l'écoute des clubs pour la logistique.

Synthèse : Privilégier les activités en extérieur. Arrêtons de vouloir communiquer trop tôt. Si une éclaircie apparaît la COC et la CTA seront en mesure d'être réactives. On concentre toute notre énergie pour la reprise de Septembre.

Formation :

Armand : Pour HFM il y a continuité dans l'activité on ne parle pas de reprise. Tous les gens en formation sont licenciés. Il faut rappeler aux apprentis qu'ils ont des droits mais aussi des devoirs. Un apprenti c'est un engagement lourd pour un club : le trouver, monter un dossier, le tutorer.

L'Ecole MED est prévue les 3 et 4 Juillet sur la Crau. Les salariés du Var seront sollicités, sont-ils en chômage partiel ou à temps plein ? Formation digitale proposé par Arnaud, peu de demandes de salariés !!

Jean Luc : Attention à l'organisation de l'Ecole MED les 3/4 juillet avec l'ensemble des AG, séminaires organisés. Est-on sûr de pouvoir mobiliser dans cette période ?

Armand : Il nous faut rester dans les délais de validation ce qui explique le calendrier.

Pascal : Attention à la disponibilité des collaborateurs à la date de l'Ecole MED. Le changement de date n'est-il pas un problème ?

Qualiopi avance (Denise, Claire, Alex, Michel et Armand). Agathe se met en place (Stéphanie). En Projet de monter une formation APT pour développer une formation complémentaire.

Claire : Tous les parcours de formation 21/22 sont en reconstruction car la campagne d'habilitation se terminera mi-Mai. Tous les coordonnateurs et formateurs ont adapté leur démarche pédagogique pour continuer les parcours et nous allons continuer les temps de formation en classe virtuelle afin d'améliorer encore l'accessibilité et la proximité.

Nous avons pensé à organiser L'Ecole MED en juillet dans le cadre de la reprise car les mois d'août ou de septembre ne seront pas favorables pour les clubs. Le site de La Crau est pressenti pour cela.

Claire : Les CTF dont les volumes de mission seront terminés ne participeront pas. Nous ne solliciterons que les personnels pouvant s'impliquer.

Jluc : Un logiciel Eureka sera mis en place pour la gestion des salariés afin de maîtriser leurs volumes horaires.

Claire : Pour l'aide à l'apprentissage : l'aide AUE sera à nouveau de 5000 € pour les mineurs et 8000€ pour les majeurs et sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 (dans l'attente de la sortie du décret) mais par contre il n'y aura que peu d'aide à l'apprentissage dans le cadre de l'ANS dans la région PACA et certainement qu'un ordre de priorité sera envisagé. Nous attendons également mi-avril les directives qui doivent être validées par le nouveau DRAJES qui sera bientôt opérationnel.

La stratégie déclinée par le Vaucluse pour le développement de l'apprentissage est intéressante car c'est compliqué d'aller dans les écoles quand les clubs n'ont pas de salariés. Il faudra veiller à ce que le fossé entre les clubs employeurs et les non employeurs ne se creusent pas.

Patrice insiste sur l'accompagnement des clubs qui souhaitent créer des emplois d'apprentis. Pour le tutorat des jeunes si le club peut les accompagner c'est mieux, sinon le Comité 84 le fera y compris en mettant à disposition une aide de 1000€.

Claire : Pour les jeunes de moins de 26 ans, il existe un dispositif d'état géré par Les DRAJES qui accompagne les jeunes en difficulté jusqu'à 2000€. HFM a une délégation financière de 8500€ qu'elle gère en fonction des besoins.

Informations diverses :

Jluc rappelle qu'il existe aussi le FDVA mais que très peu de structures y souscrivent :

« Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) apporte un soutien sous forme de subventions aux associations pour des actions **de formation au profit de bénévoles élus ou responsables d'activités (hors activités physiques et sportives)** et/ou pour contribuer au **financement global de leur activité et/ou à la mise en œuvre de projets ou activités (innovation)** qu'elles ont créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population (**activités physiques et sportives comprises**).

Depuis le 1er janvier 2021, les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports – DRAJES exercent les missions jeunesse et sports en lieu et place des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). La DRAJES est chargée d'animer la mise en œuvre du fonds de développement de la vie associative avec le concours d'une commission régionale consultative, présidée par le préfet de région, composée de représentants des services déconcentrés de l'Etat, de chaque conseil départemental et du mouvement associatif ».

- Les Inter Pôles Masculins démarrent lundi 5 Avril jusqu'au 7 à Nîmes. Les Inter Ligues sont annulés. Inter Comités annulés également. Essayer d'organiser des rencontres en PACA pour ne pas oublier cette génération.

- Le séminaire en Corse du 20 au 25 Juin est en cours de préparation, géré par Virginie Robert, il faudra confirmer. Billets modifiables pour ceux qui voudraient rester 2 ou 3 jours de plus.

- Action PAUC pour récupérer des chaussures de sport à envoyer en Afrique. Demande aux Comités de centraliser les dotations et de les transmettre au PAUC.

- La commission Statuts et règlements Paca propose de ne pas appliquer la CMCD 2020/2021. Cette proposition doit être validée par les structures Comités et Ligue.

- Pour l'ANS, prochaine réunion samedi prochain 3 Avril matin, en attente de la « Note d'orientation définitive » .

Il faudra parler aussi du PACTE et commencer à préparer nos propositions.

- Il faudrait avoir connaissance des vœux déposés par les clubs. Les Comités les ont reçus.

- Vanessa rappelle son courrier sur les questions des clubs et le courrier sur les cotisations. Il est utilisable par les Comités. Pour les cotisations des adhérents, on n'est pas dans un secteur marchand mais dans un secteur associatif, aucune obligation de rembourser pour les clubs.

La séance est levée à 12h00, Jean Luc remercie les participants.